

Dimanche 15 mars 2015 (10h30) CINEY (bibliothèque communale)

Fabrice Appels (HAI), Jean-Marie Bellefroid (LGE), Jean-Michel Deneve (BBW), Paul Groos (LUX), Gérard Trausch (NAM) et Jean-Pierre Delchef (président AWBB, membre invité) sont conviés à la réunion de la Commission Législative (CL) pour débattre des points suivants.

1. Informations

Informations transmises par JP Delchef par rapport aux documents parus via newsletter du vendredi 13/03/15 : addendum, acte de constitution (projet de statut de la fondation AWBB-VBL), nouvelle convention AWBB-VBL, convention FRBB-AWBB-VBL relative à l'organisation des compétitions nationales

2. Relecture des propositions de modifications des statuts et ROI

- PA 75 bis / rediscuté par les membres présents
- PA 77 : DIRECTION / amendement LGE sur sa proposition (ajout)

Pour l'AWBB, le Comité d'un club, quelle que soit la forme adoptée, doit être composé de quatre personnes majeures : un Président, un Secrétaire, un Trésorier et un Membre **éventuellement assistés de maximum deux (2) responsables de calendrier, dont les compétences sont préalablement définies par le club qui doit choisir entre les trois (3) seules possibilités suivantes : Nationaux ou « Régionaux - Provinciaux », ou Hommes et Dames, ou Jeunes et Seniors.**

Les responsables de calendrier ont comme compétence exclusive et unique, la gestion des calendriers.

- PC 76.6 - FORFAITS - CAS SPECIAUX / amendement HAI (ajout)

.../...

A. L'équipe qui ne se présente pas sur le terrain, en équipement, à l'heure prévue ou causant un retard, sera uniquement sanctionnée de l'amende prévue au TTA, pour autant que la rencontre ait eu lieu.

L'arbitre doit indiquer, sur la feuille de match, en regard de l'heure du match A et/ou B et justifier au dos de cette feuille la ou les raisons de retard, en précisant A et/ou B (référence au (x) club(s) ayant causé ce retard.

- PJ 54 : PROCES-VERBAUX ET PUBLICATION / suppression

Les Conseils doivent envoyer dans les huit (8) jours, au plus tard, par mail, le texte des PV de leurs séances au SG, qui est chargé d'en assurer la publication immédiate, sur le site [Intranet](#) de l'AWBB, **qui sera accessible aux correspondants officiels des clubs et aux ayants droits de l'AWBB. Toutes les décisions judiciaires seront communiquées au correspondant officiel de chaque club et aux ayants droits de l'AWBB, le jour de l'envoi de la newsletter.**

3. Demande groupe parlementaires

HAI : Démission de Guy Lorent à l'AG de la FRBB, ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine AG.

4. Echanges de point de vue

1. NAM / Homologation - panneaux 3&3 : le CDA donnera des directives aux CP pour l'homologation des équipements
2. NAM / PM 12 : mise à jour de la partie « historique » des membres ; ce point sera adapté très prochainement
3. HAI / Effet positif du déplacement de la DT pour les infos 4c4.
Maintenir l'opération d'information serait une bonne chose. Continuer cette démarche semble indispensable.
Sous quelle forme peut-on l'envisager à l'avenir ?
Un contact direct de la Direction Technique avec les coaches 4c4 est envisagé.
4. HAI / Formation continuée 4c4 : Malgré les démarches de la Direction technique et des provinces qui organisent des séances d'information peu de clubs et de coaches se rendent à ces demi-journées explicatives.
Plusieurs pistes sont envisagées pour la mise en place du 4c4 la saison prochaine comme :
 - Imposer via les statuts une obligation de participer à une séance d'information.
 - Obtention d'une licence pour animer le 4c4 après avoir participé à une séance d'information ou clinic 4c4.
 Il est à noter que ces pistes seraient d'application pour une période limitée dans le temps.
5. LUX / Fusion de plusieurs équipes de clubs pour créer des équipes jeunes plus compétitives au niveau AWBB : cela est envisageable sur base d'une convention de patrimoine à établir.
6. LGE / Courrier (de Mme Nathalie Thirion) envoyé au groupe : courrier sera transmis par le président du groupe LGE au CDA

5. Divers

1. Tour de table

Séance clôturée à 13h30.

Prochaine réunion, le mercredi 22/04/2015 à Bruxelles

Président : Fabrice APPELS – Secrétaire : Paul GROOS